

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MAI 2016 – 20h30

Salle de la Vaquelotte

COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	44
Nombre de conseillers présents	28
Nombre de votants	35
Date de la convocation	9 mai 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le vingt du mois de mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances publiques, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire.**

PRESENTS : M. Richard LETERRIER (Maire),
Brigitte ALIX, Germain ALIX, Antoine AMBROIS, Claude AUGÉARD, Annie BACON, Johanna BRUNET, Nicolas DA GRACA, Marc DANNEVILLE, Eric DELAUNEY, Laurent FOUQUET, Isabelle GABRIEL, Patrick GAUTIER, Alfred GIMENEZ, Cécile JEANNE, Pierre JOUNOT, Jean-Noël LARONCHE, Annie LÉCONTE, Carine LEE, Régis LERICHEUX, Olivier LUIS, Jean-Louis MATELOT, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Michel NICOLAI, Michel PONTUS, Bernard POTTIER, Jean-Pierre ROMANET, Arlette VALOGNES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR : Angéline BERTOT (pouvoir à Johanna BRUNET), Marc COCHETEUX (pouvoir à Bernard POTTIER), Fabrice CORNICARD (pouvoir à Claude AUGÉARD), Bertrand LÉCONTE (pouvoir à Jean-Louis MATELOT), Lydie POUHIER (pouvoir Germain ALIX), Nadine POUHIER (pouvoir à Richard LETERRIER), Jean ROUX (pouvoir à Brigitte ALIX)

ABSENTS EXCUSES : Laurent BLED

ABSENTS : Francis DISS, Emmanuel DUBOST, Dominique LEGOUPIL, Laurent POUHIER, Maurice POUTAS, Morgane ROGER, Daniel SAUVEY, Vincent SAUVEY

Secrétaire de séance : Laurent FOUQUET

M. le Maire informe le conseil municipal d'un ajout à l'ordre du jour :

- Délégation donnée au maire pour l'attribution des prestations d'aide sociale

1/ Présentation du logo de Vicq-sur-Mer

M. le Maire laisse la parole à Mme Valérie MONTRIEUL-XAMENA pour la présentation du nouveau logo de la commune.

Suite aux différentes réunions de la Commission Communication, un nouveau logo au graphisme moderne pour la commune de Vicq sur Mer a été choisi. Il se décline en 3 couleurs : orange (qui représente le patrimoine), vert tendre (campagne) et vert mer (mer).

Ce logo sera utilisé comme support pour tous les documents administratifs mais également comme support de communication (bulletin communal, site internet).

Mme MONTRIEUL-XAMENA présente également la dernière ébauche du bulletin communal qui paraîtra fin du mois de mai et qui reprend la même gamme de couleurs que le logo.

Le site internet est également en cours de développement et devrait être mis en ligne fin du mois de mai également.

M. Olivier LUIS rappelle que les différents supports (bulletin communal, site internet ou page Facebook) restent en cohérence avec le logo et vont permettre une lisibilité à plus grande échelle.

2/ Attribution des subventions 2016

M. le Maire informe le conseil municipal que celui-ci doit voter les délibérations attribuées aux associations.

Après étude des dossiers reçus et dans la limite des crédits votés au budget primitif 2016, M. le Maire propose d'attribuer les mêmes subventions qu'en 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution des subventions aux associations selon le tableau ci-dessous.

ASSOCIATION	SUBVENTION 2016
AMICALE ECOLE LAIQUE SAINT PIERRE EGLISE	210€ (30€/enfant scolarisé en primaire)
ANCIENS COMBATTANTS COSQUEVILLE	100€
ANCIENS COMBATTANTS GOUBERVILLE	75€
AS POINTE COTENTIN	38€
ASS POINTE COTENTIN BASKET	30€
COMITE DES FETES	100€
COOPERATIVE SCOLAIRE	350€
ELAN DE TOCQUEVILLE	100€
ENSEMBLE MUSICAL AD-LIBITUM	30€
FUNKY DANSE	46€
JUDO SAINT PIERRAIS	30€
MUSIKENSAIRE	30€
PANIER DU VAL DE SAIRE	150€
PETANQUE SAINT PIERRAISE	30€
SAINTE PIERRE BADMINGTON	30€
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	100€
SECOURS CATHOLIQUE	30€
SNSM FERMANVILLE	150€
SOCIETE DE CHASSE GOUBERVILLE	90€
TENNIS DE TABLE SPE	30€
TENNIS SAINT PIERRAIS	30€
TOTAL	1779.00€

3/ Adhésion au contrat d'assurances des risques statutaires pour les agents CNRACL et IRCANTEC

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'adhésion au contrat d'assurance Gras Savoye est obligatoire notamment lors des arrêts maladie des agents.

M. le Maire rappelle que cette adhésion existait déjà dans chaque commune historique et devait donc être renouvelé pour la commune nouvelle de Vicq-sur-Mer.

Suite à la présentation de la délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour l'adhésion au contrat d'assurances des risques statutaires pour les agents CNRACL et IRCANTEC.

4/ Nomination d'un nouveau régisseur suppléant – Salle de la Vaquelotte

M. le Maire rappelle qu'une régie pour la salle de la Vaquelotte est prévue.

Mme Nathalie UNIA est régisseur titulaire.

Il est nécessaire de nommer un nouveau régisseur suppléant en remplacement de Mme Christine SIOUVILLE dont le contrat prend fin.

M. le Maire propose de nommer Mme Ludivine OZOUF.

Il convient, avant de nommer un régisseur suppléant d'obtenir l'avis favorable du Trésorier de Saint-Pierre-Eglise. Un courrier lui sera adressé prochainement.

5/ Démission d'un conseiller municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Françoise NICOLAI lui a remis sa démission au poste de conseillère municipale pour raisons personnelles.
Une copie du courrier de démission de Mme NICOLAI sera transmise en Préfecture.

6/ Délégation donnée au Maire pour l'attribution des prestations d'aide sociale

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut être amenée à verser des prestations d'aide sociale.

Suite à la dissolution du CCAS, le Maire peut avec délégation du conseil municipal décider de verser une aide sociale sans avoir à convoquer le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder au Maire délégation pour l'attribution des prestations d'aide sociale pour un montant maximum de 1 500.00€.

7/ Travaux en cours

M. le Maire laisse la parole à M. Claude AUGÉARD sur l'évolution des travaux en cours.

La pose d'enrobé est prévue à compter de la semaine du 23 au 28 mai.

L'entreprise BOUCE commencera approximativement vers le 15 juin jusqu'à fin juillet pour la réfection de la voirie.

La taille le long des routes va commencer. Une rotation des agents va être mise en place pour fonctionner en 2/8 afin que le maximum de taille soit faite au mois de juin.

Le terrassement derrière le hangar de la mairie est également prévu et réalisé par l'entreprise Gallien. Un parking va être réalisé pour le stockage du matériel et différents matériaux.

En ce qui concerne les logements communaux, le logement de Vrasville est occupé depuis le 15 mai. Celui de Gouberville est vacant depuis 2015 car il y avait de nombreux travaux à faire. Il y a encore quelques finitions mais il est d'ores et déjà visitable. Pour rappel, la surface est de 65 m² sur 2 niveaux pour un loyer de 380€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus par les membres du conseil municipal.



